



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/403
2 juin 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Onzième session
São Paulo, 13-18 juin 2004
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**INDICATEURS DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT:
TRAVAUX EN COURS**

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

De meilleurs résultats commerciaux peuvent aider les pays en développement à atteindre des niveaux plus élevés de croissance et d'investissement, à renforcer et diversifier leur économie et à réaliser une allocation plus efficace de leurs ressources grâce à une plus grande concurrence. Un commerce plus dynamique peut également améliorer le niveau de vie national, encourager l'entrepreneuriat et ouvrir davantage de débouchés économiques aux pauvres et aux femmes. Ces «gains» tirés du commerce sont particulièrement importants pour les pays en développement dans la perspective des objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté inscrits dans la Déclaration du Millénaire. Dans le souci de bien préciser ces gains et de trouver les moyens de les réaliser, notamment par le biais des politiques et des négociations commerciales, la CNUCED s'efforce, à travers ces indicateurs du commerce et du développement, de promouvoir une compréhension systématique des liens entre commerce et développement. La présente note fait le point des travaux en cours à la CNUCED concernant la conception de ces indicateurs.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Généralités	3
Indicateurs du commerce et du développement.....	4
1. Résultats commerciaux des pays en développement	4
2. Ouverture des marchés.....	5
3. Égalité de chance pour des partenaires inégaux	7
4. Servir l'intérêt public.....	8
5. Revitaliser le secteur des produits de base.....	10
6. Cohérence	11

Généralités

L'une des tâches fondamentales auxquelles est confrontée la communauté internationale est d'optimiser le potentiel du commerce des biens, des services et des produits de base pour promouvoir la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Des recettes commerciales croissantes et prévisibles peuvent notablement atténuer les problèmes de devises que connaissent les pays en développement, réduire leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure et alléger leur dette extérieure. Un commerce dynamique peut contribuer à des niveaux plus élevés d'investissements intérieurs et étrangers, renforcer et diversifier la base économique et favoriser une allocation plus efficace des ressources grâce à une plus grande concurrence. Le commerce peut beaucoup contribuer au renforcement de la base scientifique et technologique d'un pays ainsi qu'à la promotion de l'innovation, qui sont deux des facteurs déterminants d'un accroissement de la part d'éléments d'origine locale, d'une intensification des activités locales à valeur ajoutée et d'une hausse du rendement des facteurs de production. Il peut encourager l'entrepreneuriat, ouvrir de nouveaux débouchés aux pauvres et élargir les perspectives d'une participation plus profitable des femmes aux activités économiques. Le commerce peut aussi aider à garantir l'accès des pauvres à l'alimentation, aux médicaments essentiels et aux services sociaux de base.

Que les pays en développement tirent un plus grand profit du commerce est également dans l'intérêt des pays développés car le potentiel de croissance de la demande intérieure dans certains de ces pays risque de marquer le pas à l'avenir, du fait des tendances démographiques à long terme et d'une saturation croissante de la consommation. Les pays en développement représentent un réservoir de demande non exploité qui, mis à profit, pourrait soutenir durablement la croissance du commerce international et l'expansion de l'économie mondiale, avec des effets bénéfiques pour l'économie, les consommateurs et les entreprises des pays développés. Faire en sorte que le commerce contribue effectivement au développement est donc essentiel pour les trois grands «gagnants potentiels» que sont les pays en développement et les pays en transition, les pays développés, et l'économie mondiale dans son ensemble.

Pour cela, il est nécessaire d'acquérir une compréhension et d'instaurer un suivi plus systématiques des relations entre croissance du commerce et développement, notamment dans le souci de promouvoir des synergies positives entre les politiques et négociations commerciales internationales, d'un côté, et les stratégies nationales de développement, de l'autre. À cet égard, la définition d'un ensemble de normes communes ou d'indicateurs pour évaluer les gains pour le développement provenant du commerce apparaît comme une tâche particulièrement importante et difficile. Ces indicateurs peuvent contribuer à un suivi actualisé des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et l'application des résultats d'autres conférences et sommets multilatéraux.

Le secrétariat de la CNUCED a présenté de larges domaines de recherche et d'analyse sur des indicateurs du développement liés au commerce à la cinquantième session ordinaire du Conseil du commerce et du développement en octobre 2003, et dans sa résolution 58/197, du 23 décembre 2003, l'Assemblée générale des Nations Unies a pris note des travaux effectués par la CNUCED sur des indicateurs du commerce et du développement. Des efforts sont en cours à la CNUCED, en consultation avec d'autres organismes intéressés du système des Nations Unies, pour élaborer des approches conceptuelles et méthodologiques de la mise au point d'indicateurs.

La mise au point d'indicateurs du commerce et du développement est un travail de longue haleine. La présente note vise à informer les États membres des travaux en cours. On y trouvera une brève description d'éventuels indicateurs, illustrés chacun par un exemple.

Indicateurs du commerce et du développement

1. Résultats commerciaux des pays en développement

Toute évaluation des gains pour les pays en développement provenant du commerce devrait commencer par un examen de la dynamique du commerce extérieur de ces pays.

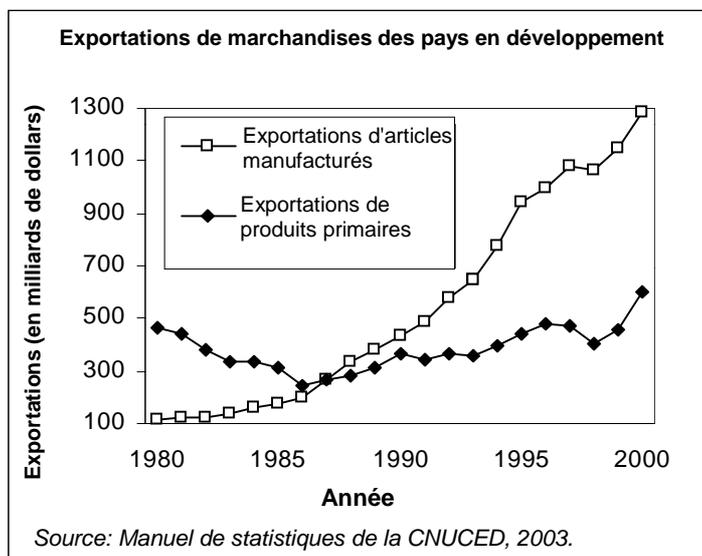
Indicateurs possibles:

- Part des pays en développement dans le commerce mondial de biens et services;
- Tendances de la concentration des exportations;
- Tendances des termes de l'échange des exportations des pays en développement;
- Tendances de la valeur ajoutée intérieure dans les exportations des pays en développement;
- Tendances de la part des pays en développement dans les secteurs dynamiques du commerce mondial.

Exportations des pays en développement: une croissance lente des recettes à la poursuite d'une croissance rapide des exportations

Une importante évolution du commerce mondial au cours des 25 dernières années a été l'accroissement de la part des articles manufacturés par rapport à celle des produits de base dans les exportations des pays en développement. La part des articles manufacturés dans ces exportations, qui en 1980 était de seulement 20 % (115 milliards de dollars), n'a cessé d'augmenter pour atteindre près de 70 % (1 300 milliards de dollars) en 2000. Dans le même temps, les exportations annuelles de produits primaires ont, en valeur, fluctué dans une étroite fourchette de 250 à 600 milliards de dollars.

Figure 1



Un examen plus attentif de ces tendances révèle toutefois un tableau beaucoup plus nuancé. De nombreux pays en développement, y compris des pays les moins avancés (PMA) et autres pays en développement tributaires des produits de base, sont restés en grande partie à l'écart du phénomène. En fait, la marginalisation des PMA dans le commerce mondial s'est aggravée au cours des deux dernières décennies, depuis 1980. Dans beaucoup de pays en développement, l'accroissement des exportations d'articles manufacturés ne s'est pas accompagné d'une croissance plus rapide du produit intérieur brut (PIB). La part des pays en développement dont la valeur ajoutée manufacturière mondiale est passée au cours de cette période de 17 % à 24 %, tandis que leur part des exportations manufacturières mondiales augmentait beaucoup plus rapidement – de 11 % à 27 %. En revanche, si la part des pays développés dans les exportations manufacturières mondiales a reculé de 80 % à 70 % au cours de la période considérée, la part de ces pays dans le revenu manufacturier mondial a en fait augmenté, passant de 65 à 73 %. Cela indique, notamment, que la part des pays en développement dans les exportations manufacturières mondiales n'est pas un indicateur fiable de la valeur ajoutée intérieure que représentent ces exportations, cette valeur ayant tendance à être faible pour de nombreux produits d'exportation, en particulier des articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre de type assemblage, en raison d'une faible part d'éléments d'origine locale entrant dans leur production.

2. Ouverture des marchés

La capacité des pays en développement d'exploiter pleinement les débouchés, existants et potentiels, à l'exportation dépend fondamentalement du degré d'ouverture et d'équité des principaux marchés d'exportation de leurs biens et services.

Indicateurs possibles

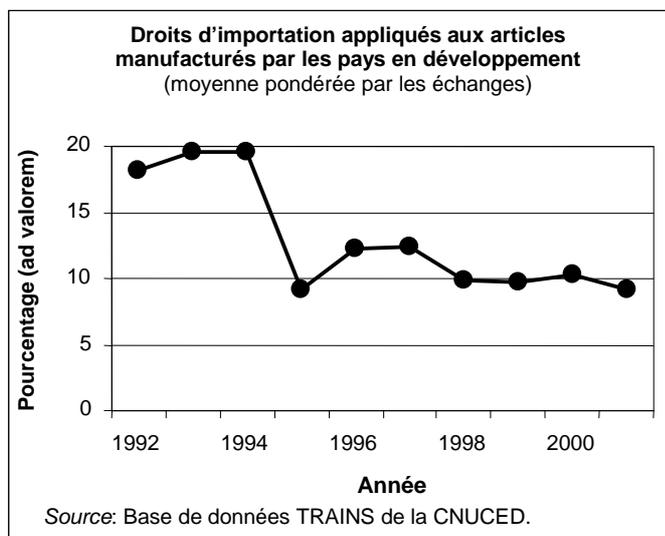
- Tendances de la libéralisation du commerce des pays en développement;

- Tendances des droits de douane (y compris les crêtes tarifaires et la progressivité des droits) appliqués aux principales exportations des pays en développement;
- Indicateurs d'ouverture pour certains modes de services et secteurs d'exportation intéressant les pays en développement;
- Incidence des obstacles à l'entrée sur les marchés (par exemple, normes discrétionnaires, prescriptions techniques et environnementales, règles d'origine);
- Tendances en matière de soutien interne et de subventions à l'exportation;
- Indicateurs de structures et de pratiques anticoncurrentielles sur les principaux marchés internationaux.

La Libéralisation dans les pays en développement: tous prêts, mais pour aller où?

Tout au long des deux dernières décennies, les pays en développement ont poursuivi des politiques de libéralisation du commerce, à la fois dans le cadre de la libéralisation multilatérale relevant des Accords de l'OMC et à un niveau unilatéral, notamment au titre de programmes d'ajustement structurel et de différents accords régionaux de commerce Nord-Sud. Un indicateur fondamental de ce processus est la baisse régulière de leurs taux de droit (voir la figure 2). Les résultats ont été mitigés: de nombreux pays, en particulier les PMA, n'ont pas enregistré de gains appréciables en recettes d'exportation ou en valeur ajoutée intérieure, ce qui soulève des questions quant aux modalités d'application de la libéralisation. Il est vrai qu'aucun pays ne s'est jamais développé en s'enfermant derrière ses frontières. Toutefois, l'ouverture générale mise en œuvre par de nombreux pays en développement, avec le soutien des institutions financières internationales, n'est manifestement pas la meilleure des solutions. L'expérience des pays en développement qui ont su tirer leur épingle du jeu montre qu'il faut adopter une approche stratégique et sélective de la libéralisation, adaptée aux capacités et aux besoins de chaque pays, plutôt qu'une approche universelle.

Figure 2



La libéralisation intérieure ne peut à elle seule garantir que le commerce profitera au développement. L'ouverture des principaux marchés aux exportations des pays en développement est tout aussi importante. Ces pays sont confrontés à un certain nombre de lourdes contraintes. Les pays développés appliquent aux exportations des pays en développement des droits de près de 50 % supérieurs aux droits appliqués aux exportations d'autres pays développés. De plus, des crêtes tarifaires et la progressivité des droits continuent de frapper de nombreux produits essentiels exportés par les pays en développement. À ces difficultés s'ajoutent des obstacles à l'entrée sur les marchés, tels que la nécessité de satisfaire à un nombre sans cesse croissant de normes techniques, environnementales et sanitaires. Les mesures de soutien interne et les subventions à l'exportation appliquées par les pays développés dans le secteur agricole représentent près de un milliard de dollars par jour, et ont pour effet de déprimer les prix mondiaux des denrées agricoles et d'évincer des exportations potentielles des pays en développement. De plus, les structures et les pratiques monopolistiques et oligopolistiques de certains marchés internationaux réduisent le profit que peuvent tirer les pays en développement du commerce.

3. Égalité de chance pour des partenaires inégaux

Des règles équitables et équitablement appliquées constituent la protection ultime des nations commerçantes les plus faibles. Le principe du traitement spécial et différencié prévu à l'Organisation mondiale du commerce est censé atténuer les asymétries structurelles et autres entre pays développés et pays en développement que l'on trouve dans les accords commerciaux pour faire de ceux-ci des accords justes et équitables.

Indicateurs possibles:

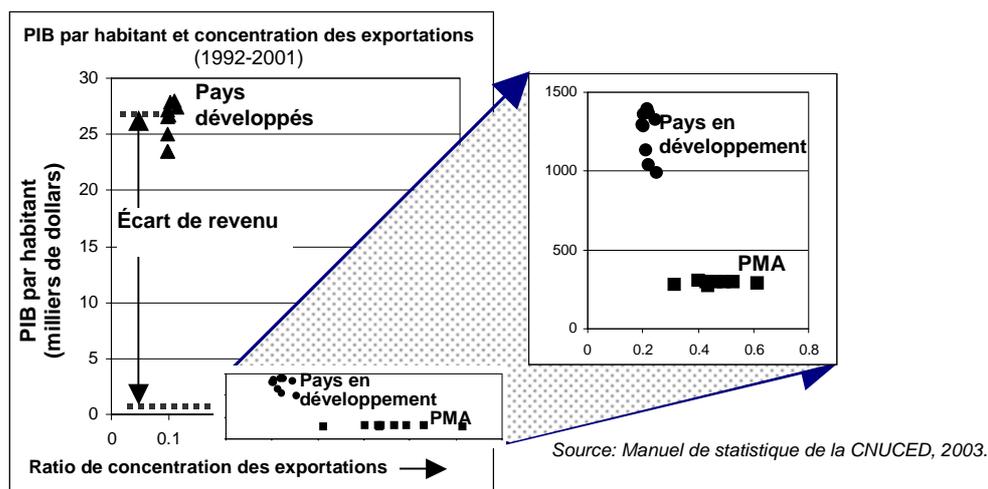
- Tendances du revenu par habitant dans les pays développés et les pays en développement;
- Indicateurs du développement des infrastructures, de la technologie et des ressources humaines;
- Investissements de R-D dans les pays développés et dans les pays en développement;
- Ampleur des subventions accordées par les pays développés et par les pays en développement;
- Niveau des investissements intérieurs et des investissements étrangers.

Rattraper les pays développés: Un long chemin à parcourir

Au fil des ans, un certain nombre de pays en développement ont réussi à réduire la concentration de leurs exportations et à accroître leurs revenus. C'est toutefois loin d'être le cas pour les PMA, dont les résultats commerciaux varient considérablement d'une année à l'autre. La figure 3, qui illustre ce phénomène, montre également que, malgré les mesures de diversification prises, le revenu par habitant des pays en développement reste très nettement inférieur à celui des pays développés. Cet écart de revenu résulte de nombreuses asymétries économiques, sociales et autres entre pays développés et pays en développement, qui limitent la capacité de ces derniers de tirer le plus grand profit de la diversification. Les pays en

développement devront davantage se concentrer sur l'élimination de ces asymétries s'ils veulent tirer plus pleinement profit du commerce et progresser dans leur rattrapage du niveau de revenu des pays développés. Ils doivent notamment bénéficier d'une marge d'action et d'une flexibilité suffisantes pour pouvoir appliquer des stratégies nationales de commerce et de développement. Cette nécessité doit être prise en compte dans le fonctionnement du système commercial international.

Figure 3



4. Servir l'intérêt public

La Déclaration du Millénaire demande à la communauté internationale de créer un environnement, aux niveaux national et mondial, qui soit propice à un développement durable et à l'élimination de la pauvreté. À cette fin, des efforts continus doivent être faits pour que le système commercial prenne en compte des questions fondamentales d'intérêt public, dont l'élimination de la pauvreté, la lutte contre les maladies infectieuses et les épidémies, et la fourniture de services sociaux et environnementaux de base aux pauvres et aux groupes défavorisés.

Indicateurs possibles:

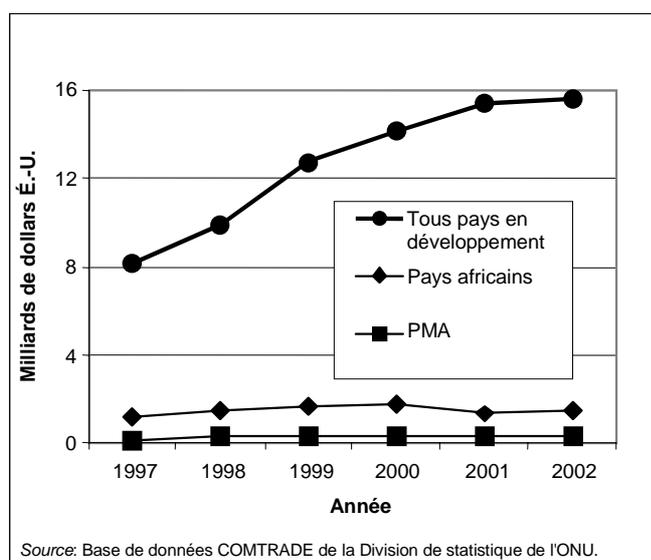
- Tendances de la pauvreté; indicateurs sociaux pertinents;
- Tendances concernant le commerce de services sociaux et environnementaux (marchands) de base, et l'accès à ces services;
- Tendances concernant l'emploi des femmes dans les secteurs d'exportation;
- Tendances des prix mondiaux des exportations des secteurs ayant une influence sur la pauvreté;

- Traitement tarifaire et contingentaire des exportations des PMA;
- Tendances des importations de médicaments dans les pays en développement ne disposant pas d'une industrie pharmaceutique suffisante.

Le commerce peut sauver des vies: L'accès aux médicaments importés

La Décision de l'OMC relative à l'Accord sur les ADPIC et la santé publique (30 août 2003) est importante en ce qu'elle reconnaît la contribution que le système commercial multilatéral peut apporter à la réalisation de l'objectif de développement du Millénaire concernant l'accès aux médicaments. De nombreux pays en développement, en particulier des PMA et des pays africains, ne possèdent pas de capacités nationales de production de produits pharmaceutiques suffisantes et dépendent des importations. La figure 4 montre que, si les importations de produits pharmaceutiques de l'ensemble des pays en développement ont augmenté, celles des PMA et des pays africains ont par contre stagné ou diminué au cours des dernières années, en même temps que la situation de la santé publique dans beaucoup de ces pays, ne cessait de se détériorer pour devenir critique. À l'heure actuelle, les importations de produits pharmaceutiques dans les PMA représentent 50 cents par personne et par an.

Figure 4
Importations de produits pharmaceutiques dans les pays en développement



L'application de la décision relative aux ADPIC et à la santé publique peut aider ces pays à obtenir des médicaments auprès de sources d'approvisionnement meilleur marché. Toutefois, cela ne sera sans doute pas suffisant. Certains pays auront également besoin d'un soutien budgétaire pour avoir effectivement accès à des médicaments meilleur marché, en particulier au bénéfice des pauvres. Autrement dit, des mesures positives concernant le système commercial devront aller de pair avec un accroissement du financement du développement.

5. Revitaliser le secteur des produits de base

Une cinquantaine de pays en développement, dont de nombreux PMA, dépendent des exportations de seulement deux ou trois produits de base pour la plus grande partie de leurs recettes d'exportation, et 39 dépendent des exportations d'un seul produit de base. Donner plus de prééminence aux produits de base au niveau multilatéral et dans les programmes internationaux de coopération pour le commerce et le développement, tout en promouvant un environnement international favorable aux pays en développement tributaires des produits de base, est essentiel à la bonne réalisation de l'objectif de développement du Millénaire concernant la réduction de la pauvreté.

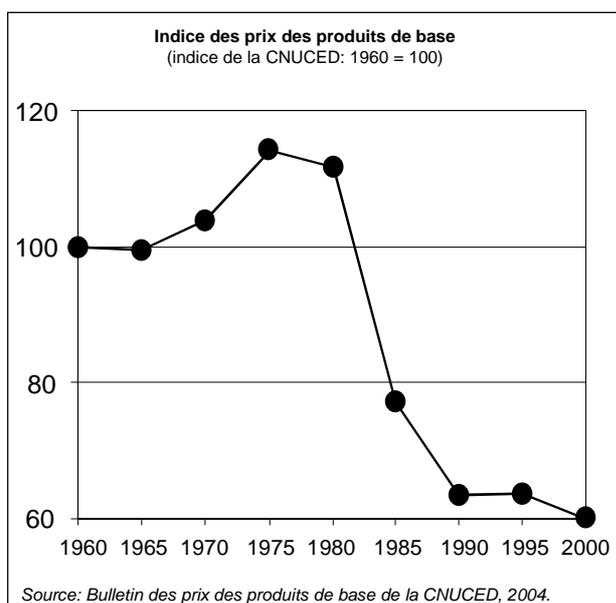
Indicateurs possibles:

- Tendances concernant la dépendance à l'égard des produits de base;
- Tendances des prix des produits de base et des recettes tirées de ces produits;
- Tendances concernant la transformation locale des produits de base dans les pays en développement;
- Incidence des obstacles en matière d'accès aux marchés et d'entrée sur les marchés dans le commerce des produits de base;
- Tendances concernant la rétention de valeur dans chaque pays participant à une chaîne d'approvisionnement;
- Aide au secteur des produits de base: besoins et adéquation des mesures engagées.

Le bon prix ou le juste prix

La production et le commerce des produits de base influent fortement sur les moyens de subsistance à long terme des pauvres et sur l'activité exportatrice et la croissance de nombreux pays en développement. Les pays tributaires des produits de base sont de ceux qui ont pris de larges mesures de libéralisation au cours des deux dernières décennies dans le cadre de réformes de politique générale et de programmes d'ajustement structurel. Une importante justification de ces réformes était de rétablir la vérité des prix. Dans le même temps, toutefois, les prix des produits de base n'ont cessé de diminuer, au détriment des producteurs.

Figure 5



La baisse tendancielle des prix réels des produits de base est un grave problème pour de nombreux pays en développement, en particulier les PMA, car elle se traduit par une diminution sensible du pouvoir d'achat des recettes d'exportation de ces produits. Les prix des produits primaires (minéraux et denrées agricoles) sont exceptionnellement faibles en valeur réelle, notamment depuis le milieu des années 90. Par exemple, les producteurs de café reçoivent aujourd'hui, en valeur nominale, à peu près un tiers du prix qu'ils obtenaient au milieu des années 90. Rétablir des prix rémunérateurs et gérer les fluctuations de prix et leur impact sur les revenus constituent une tâche formidable pour les gouvernements et les producteurs dans les pays en développement. Au niveau international, ces problèmes ont été aggravés par l'apparition de structures de marché de plus en plus concentrées et de conditions d'entrée de plus en plus strictes.

6. Cohérence

Le degré de cohérence que l'on peut atteindre entre les différents domaines des négociations commerciales et les disciplines, entre les différentes institutions et politiques multilatérales, et entre ces dernières et les stratégies et initiatives nationales et régionales revêt une importance fondamentale pour l'orientation dans un sens favorable au développement du système commercial international.

Indicateurs possibles:

- Dispositions relatives à un traitement spécial et différencié dans les accords commerciaux multilatéraux;
- Conditions fixées par les donateurs en matière de financement bilatéral et multilatéral du développement;

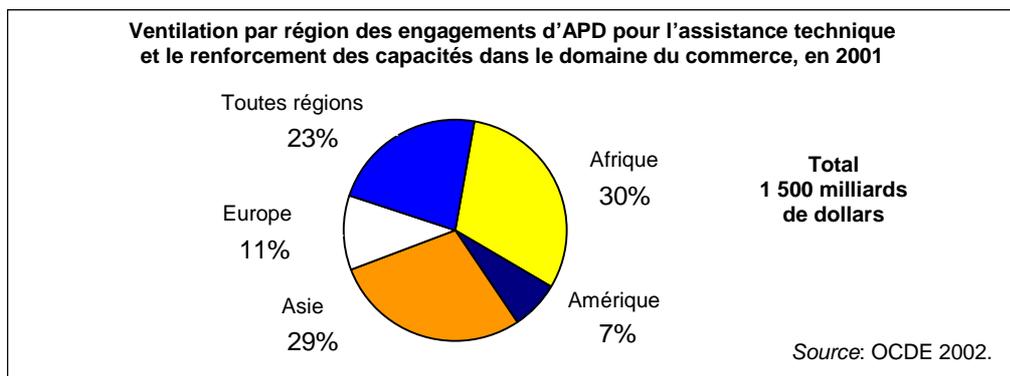
- Portée et champ d'application des Accords de l'OMC par rapport aux accords commerciaux régionaux;
- Besoins et engagements en matière d'assistance financière et technique liée au commerce;
- Tendances des flux d'aide publique au développement (APD), des mesures d'allègement de la dette et des ratios service de la dette/exportations.

***Coûts d'application et d'ajustement des accords commerciaux:
Calculer l'incalculable?***

Les accords commerciaux ont un coût. Leur application exige des ajustements institutionnels et autres, et s'accompagne de coûts de mise en œuvre. Même les grands pays développés sont obligés de prévoir ces coûts. Les besoins en matière d'ajustement des pays en développement, dont les ressources sont limitées, se font sentir avec beaucoup plus d'acuité. Déterminer l'ampleur des coûts d'ajustement et de mise en œuvre équivaldrait, d'après certains, à «calculer l'incalculable». Toute approche sérieuse en la matière nécessiterait une évaluation des besoins pays par pays et secteur par secteur.

L'appui fourni aux pays candidats à l'Union européenne pourrait donner un vague ordre de grandeur. Au titre du programme Phare, qui est l'un des trois instruments de préadhésion financés par l'Union européenne pour aider les pays candidats d'Europe centrale à s'intégrer dans l'UE, un montant de 11 milliards d'euros a été alloué, pour la période 2000-2006, au renforcement des institutions dans 10 pays (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie). Cela correspond à des dépenses annuelles équivalant à 0,5 % du PIB combiné de ces pays. Si l'on applique ce facteur au PIB combiné des pays en développement, on obtient un chiffre de 34 milliards de dollars par an. Cela ne veut pas dire que ce chiffre soit un indicateur fiable des besoins des pays en développement pour la mise en œuvre des Accords de l'OMC. Les besoins d'ajustement et de mise en œuvre découlant de l'adhésion à l'Union européenne ne peuvent être mis sur le même plan que ceux découlant de l'adhésion à l'OMC. En outre, les capacités institutionnelles et autres de la plupart des pays en développement ne sont pas comparables à celles des pays candidats à l'Union européenne.

Figure 6



Il est également important de noter qu'en 2001, le total des flux d'APD s'est établi à 52 milliards de dollars, représentant 0,22 % du PIB combiné des pays donateurs, par rapport à un objectif international de 0,7 %. De ces 52 milliards de dollars, 2,8 % environ, soit 1,5 milliard, ont été affectés au renforcement des capacités et à l'assistance technique dans le domaine du commerce.
